

Aux responsables légaux des élèves de
11^e année des établissements de la
scolarité obligatoire du canton de Vaud

INSCRIPTION DANS LES GYMNASES VAUDOIS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020 – 2021 **École de maturité, École de culture générale ou École de commerce**

1. Gymnases vaudois

Les élèves porteurs d'un certificat d'études secondaires en voie pré-gymnasiale [VP] ou en voie générale [VG] sont admissibles aux conditions précisées plus bas (points 2 à 4) dans les gymnases suivants.

GRAND LAUSANNE	Gymnase Auguste Piccard, Gymnase de Beaulieu, Gymnase du Bugnon, Gymnase de Chamblandes, Gymnase de La Cité, Gymnase Provence, Gymnase de Renens
EST VAUDOIS	Gymnase de Burier
NORD VAUDOIS	Gymnase d'Yverdon, Gymnase intercantonal de la Broye
OUEST VAUDOIS	Gymnase de Morges, Gymnase de Nyon

2. Formations gymnasiales

Les gymnases vaudois abritent trois formations distinctes : l'École de maturité [EM], l'École de culture générale [ECG] et l'École de commerce [EC]. Des soirées d'informations sont prévues afin de vous donner les spécificités de chacune de ces formations (voir calendrier en page 4). En complément, il est également possible de s'adresser au service d'orientation scolaire des établissements de la scolarité obligatoire.

Au niveau du canton, la totalité des formations est offerte. Toutefois, en raison des effectifs, toutes les combinaisons de cours à choix ne sont pas forcément offertes dans chacun des établissements.

3. Admission en École de maturité

L'École de maturité est accessible aux élèves porteurs d'un certificat VP.

4. Admission en École de culture générale ou en École de commerce

L'École de culture générale ou l'École de commerce sont accessibles aux élèves porteurs d'un certificat VP ainsi qu'aux porteurs d'un certificat VG qui ont obtenu les totaux de points suivants pour le français, les mathématiques, l'allemand et les sciences de la nature :

- 18 points et plus si les trois cours à niveaux ont été suivis en niveau 2 ;
- 19 points et plus si deux des trois cours à niveaux ont été suivis en niveau 2.

À noter que ce seuil s'abaisse d'un demi-point par discipline parmi le français, les mathématiques et l'allemand pour laquelle ou lesquelles l'élève aurait suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale.

L'École de culture générale et l'École de commerce sont également ouvertes aux élèves de voie pré-gymnasiale ayant obtenu un certificat VG avec une moyenne annuelle finale de 4 et plus dans, au minimum, deux disciplines du groupe I, dont le français et/ou les mathématiques.

5. Inscription (délai : 31 janvier 2020)

L'inscription au gymnase s'effectue exclusivement de manière électronique à l'aide du portail des prestations en ligne sur le site internet de l'État de Vaud à l'adresse www.portail.vd.ch/prestations/einsgym. Les codes de connexion seront fournis directement par les établissements secondaires de la scolarité obligatoire.

Au moment de l'inscription, les choix à opérer sont les suivants.

- a) Pour une inscription en École de maturité, il faut choisir :
- la langue 2 : *allemand* ou *italien standard* (suite de l'OS) ou *italien débutant* (ne nécessite aucune connaissance préalable) ;
 - la langue 3 : *anglais* ou *latin* (suite OS) ou *grec* ;
 - le niveau de mathématiques : *standard* ou *renforcé* ;
 - l'option artistique : *arts visuels* ou *musique* ou *sans préférence* ;
 - l'option spécifique : à choix parmi les dix options proposées.

A noter que les combinaisons de choix suivants ne sont pas possibles.

- La langue 2 *italien* et l'option spécifique *italien*.
 - La langue 3 *grec* et l'option spécifique *grec*.
 - La langue 3 *latin* et l'option spécifique *latin*.
 - Le niveau de mathématiques *standard* et l'option spécifique *physique et applications des mathématiques*.
- b) Pour une inscription en École de commerce ou en École de culture générale, il faut choisir :
- la langue 2 : *allemand* ou *italien* (le cours d'italien est un cours pour débutant qui ne nécessite aucune connaissance préalable) ;
 - l'option artistique : *arts visuels* ou *musique* ou *sans préférence*.

À noter que pour établir une carte de légitimation, il vous sera demandé de fournir une photographie récente au cours de l'inscription.

En cas de problème, les élèves sont priés de consulter l'aide en ligne ou s'adresser directement à leur maître de classe. Il est également possible de contacter la hotline par courriel à l'adresse inscriptions.gymnases@vd.ch ou par téléphone au 024 557 69 59 (heures de bureau uniquement).

Une confirmation de l'inscription de chaque élève sera envoyée dans le courant du mois de mars et permettra de vérifier l'exactitude des données enregistrées.

6. Gymnase de la Broye

La procédure ci-dessus ne s'applique pas aux élèves de la zone de recrutement du Gymnase intercantonal de la Broye. Ces derniers sont priés de s'inscrire exclusivement sur le site internet du Gymnase intercantonal de la Broye à l'adresse www.gyb.ch/.

7. Taxe annuelle d'inscription

Le versement de la taxe annuelle d'inscription de CHF 70.– est obligatoire et doit être réglé de manière électronique au moment de l'inscription (le choix du mode de paiement s'effectue durant le processus d'inscription).

En cas de retrait, la taxe n'est pas remboursée quel que soit le motif d'annulation de l'inscription.

8. Maturité avec mention bilingue

Les Écoles de maturité des gymnases vaudois offrent la possibilité d'obtenir une maturité avec la mention bilingue français-allemand, français-italien ou français-anglais. La présentation des différentes modalités ainsi que l'inscription définitive dans ces filières s'effectuent durant le premier semestre de la première année de gymnase.

9. Inscription tardive et changements de choix

Une inscription ou un changement de choix parvenant après le délai d'inscription pourra avoir pour conséquence une affectation dans une autre zone de recrutement, voire une mise en liste d'attente.

10. Classes spéciales pour artistes et sportifs d'élite

a) École de maturité

Pour autant que les effectifs le permettent, des classes spéciales pour artistes et sportifs d'élite sont ouvertes au Gymnase Auguste Piccard à Lausanne.

Même s'ils ont déjà fait acte de candidature (délai au 16 novembre 2019), les candidats aux classes spéciales doivent formellement s'inscrire au gymnase à l'aide de la procédure décrite au point 5 ci-dessus.

Pour des raisons d'organisation ces classes ne peuvent pas offrir le choix de l'italien au niveau débutant en langue 2, ni le choix du grec en option spécifique.

b) École de culture générale et École de commerce

Les candidats sont priés de formuler les éventuelles demandes dans la rubrique « commentaires » lors du processus d'inscription en ligne au gymnase.

11. Bourses d'études

Les études gymnasiales représentent une dépense annuelle importante : taxe annuelle d'inscription, écolage annuel, contributions pour la fourniture de matériel scolaire individuel, frais de repas et de déplacements, participation financière à des manifestations organisées par l'établissement, etc. Si ces frais ne peuvent pas être couverts par les revenus de la famille, il est possible d'adresser une demande d'aide à l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage.

Les formulaires de demande et les informations complémentaires sont disponibles sur internet à l'adresse www.vd.ch/ocbe ou par téléphone au 021 316 33 70.

Les directions des gymnases ont également la possibilité d'accorder une aide financière ponctuelle et sont à disposition pour tout renseignement complémentaire.

12. Informations complémentaires

Toutes les informations utiles en lien avec les formations gymnasiales sont disponibles sur le site internet <https://www.vd.ch/gymnase>.

13. Calendrier des séances d'information

Afin de recevoir une information sur les études gymnasiales, les élèves de 11^e année et leurs responsables légaux sont les bienvenus à l'une des séances suivantes.

Zone de recrutement du Grand Lausanne		Dates	Heures
Lausanne	Grand auditoire, Gymnase Auguste Piccard, salle 320	25.11.2019	20h00
Lausanne	Gymnase de Beaulieu, salle polyvalente de Fréminet	26.11.2019	19h30
Prilly	Aula de l'établissement secondaire de Prilly	27.11.2019	19h30
Cossonay	Aula du Pré-aux-Moines	02.12.2019	19h30
Echallens	Aula du Collège des Trois-Sapins	02.12.2019	19h30
Lausanne	Aula de l'établissement secondaire de l'Élysée	03.12.2019	19h00
Pully	Salle de l'Octogone	04.12.2019	20h00
Chavannes	Gymnase de Renens	09.12.2019	18h00
Lausanne	Aula de l'établissement secondaire de Béthusy	12.12.2019	18h00

Zone de recrutement de Burier		Dates	Heures
La Tour-de-Peilz	Aula du Gymnase de Burier EM (Montreux et Est de Montreux)	25.11.2019	19h30
La Tour-de-Peilz	Aula du Gymnase de Burier ECG, EC	26.11.2019	19h30
La Tour-de-Peilz	Aula du Gymnase de Burier EM (Ouest de Montreux)	02.12.2019	19h30

Zone de recrutement de Morges		Dates	Heures
Morges	Théâtre de Beausobre	25.11.2019	20h00
Rolle	Collège du Martinet	26.11.2019	20h00
Aubonne	Centre sportif du Chêne	27.11.2019	20h00

Zone de recrutement de Nyon		Dates	Heures
Nyon	Théâtre de Nyon-Marens	25.11.2019	18h00
Gland	Théâtre de Grand Champ	26.11.2019	18h00
Coppet	Théâtre des Rojalets	02.12.2019	18h00

Zone de recrutement d'Yverdon		Dates	Heures
Ste-Croix	Collège de la Poste	09.12.2019	19h00
Le Sentier	Salle du Conseil communal	10.12.2019	19h00
Vallorbe	Aula Simplon	10.12.2019	20h00
Orbe *	Aula de Chantemerle	16.12.2019	19h00
Yverdon	Réfectoire du Gymnase d'Yverdon	17.12.2019	19h00

* Pour l'Établissement de Chavornay, les élèves et leurs responsables légaux ont le choix de se rendre à la séance à Orbe ou à Yverdon.

Zone de recrutement de la Broye		Dates	Heures
Moudon	Salle de l'Auberge de la Douane	06.01.2020	18h30
Avenches	Salle du Théâtre	07.01.2020	19h00
Payerne	Aula du Gymnase intercantonal de la Broye	09.01.2020	20h00
Domdidier	Aula du Cycle d'orientation	13.01.2020	19h00
Estavayer-le-Lac	Salle du Cycle d'orientation	14.01.2020	19h30

14. Zones de recrutement des gymnases vaudois

S'agissant de la répartition géographique des élèves, il faut signaler que ces derniers ne fréquentent pas nécessairement le gymnase le plus proche de leur domicile ou de leur zone de recrutement, notamment pour des raisons de capacité d'accueil et d'impossibilité d'offrir toutes les combinaisons de choix dans chaque établissement.

L'affectation des futurs élèves dans les gymnases vaudois est communiquée en juillet, après vérification de l'obtention du certificat de fin d'études secondaires et, le cas échéant, du nombre de points exigés.

EST VAUDOIS

Zone de recrutement du Gymnase de Burier	
Alpes vaudoises	Toutes les communes.
Lavaux – Riviera	Les communes de Blonay, Chardonne, Chexbres, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Puidoux, Rivaz, Saint-Légier, Saint-Saphorin, Vevey, Veytaux.

NORD VAUDOIS

Zone de recrutement du Gymnase intercantonal de la Broye	
Broye Gros-de-Vaud	Les communes d'Avenches, Brenles, Bussy-sur-Moudon, Champtauroz, Chavannes-sur-Moudon, Chesalles-sur-Moudon, Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Cremin, Cuderfin, Curtilles, Dompierre, Faoug, Forel-sur-Lucens, Grandcour, Henniez, Hermenches, Lovatens, Lucens, Missy, Montanaire (localités de Denezzy, Martherenges et Neyruz-sur-Moudon), Moudon, Payerne, Prévonnoloup, Rossenges, Sarzens, Trey, Treytorrens, Valbroye, Villars-le-Comte, Villarzel et Vully-les-Lacs.
Zone de recrutement du Gymnase d'Yverdon	
Jura Nord Vaudois	Toutes les communes sauf, Bofflens, Bretonnières, Croy, Juriens, La Praz, La Vallée de Joux, Premier, Romainmôtier-Envy et Vaulion.
Broye Gros-de-Vaud	Les communes de Bercher, Essertines-sur-Yverdon, Montanaire (localités de Chanéaz, Correvon et Thierrens), Ogens, Oppens, Pailly, Rueyres, Vuarrens, Bioley-Magnoux, Donneloye et Orzens.

QUEST VAUDOIS

Zone de recrutement du Gymnase de Morges	
La Dôle	Les communes d'Allaman, Aubonne, Buchillon, Etoy, Lavigny, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, Saint-Livres, Saint-Oyens et Saubraz.
Venoge – Lac	Les communes d'Aclens, Apples, Ballens, Berolle, Bière, Bremblens, Bussy-Chardonney, Chigny, Clarmont, Cottens (Vaud), Denens, Denges, Echandens, Echichens, Gollion, Grancy, L'Isle, Lonay, Lully (Vaud), Lussy-sur-Morges, Mauraz, Mollens (Vaud), Mont-la-Ville, Montricher, Morges, Pampigny, Préverenges, Reverolle, Romanel-sur-Morges, Saint-Prex, Senarclens, Sévery, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Villars-sous-Yens, Vufflens-le-Château, Vullierens et Yens.
Zone de recrutement du Gymnase de Nyon	
La Dôle	Toutes les communes sauf Allaman, Aubonne, Buchillon, Etoy, Lavigny, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, Saint-Livres, Saint-Oyens et Saubraz.

GRAND LAUSANNE

Zone de recrutement des gymnases du Grand Lausanne
Gymnase Auguste Piccard, Gymnase de Beaulieu, Gymnase du Bugnon, Gymnase de Chamblandes, Gymnase de La Cité, Gymnase Provence et Gymnase de Renens
Toutes les autres communes du canton.

Octobre 2019/cn/MG